



Grand parent abusif demande droit hébergement

Par **nimou62**, le **23/02/2010** à **09:17**

Bonjour,
bonjour a toutes et tous,

J ai déjà posté des sujets sur mon histoire auparavant mais aujourd'hui c'est du réconfort que je viens chercher car nous passons au tribunal avec BM le 26/02/2010 et mon état d'angoisse monte vraiment car j ai vraiment peur qu'elle ne gagne cette bataille qui dure depuis 4 ans:

En janvier 2008, suite à une assignation de sa part, ma bm a obtenue un droit de visite 1 après midi par mois à notre domicile.

Puis, toujours en 2008, elle nous a assignée pour une histoire d'argent que soit disant nous lui devons. Pour cette affaire qu'elle a perdue, elle a du nous dedommager pour procédure abusive.

Suite à cette defaite, elle est devenue encore plus virulente envers nous, elle nous a remis au tribunal pour obtenir desormais un droit d'hébergement sur notre enfant.

Vendredi nous passons au tribunal, elle, n'a que qq attestations de ces filles qui bien sur mentent (elles ont mis que nous lui empechions de voir sa petite fille car nous ne voulions pas rembourser nos dettes, que lorsqu elle venait pour sa visite nous l empechions d'entrer et que notre fille hurler pour partir avec elle, que si elle ne demandais pas après notre 2 eme fille née en 2009, c'était normale elle fera ce qu il faudra le moment choisie, que j étais une mauvaise mère qui faisais peur a ma fille mais que ma fille étais quand même épanouie...et j en passe)

Bien sur nous ne l avons jamais empecher d'entrer a notre domicile pour faire sa visite mensuel, mes belles soeurs ne sont venue qu une seule fois et sont restée dans leur voiture,

ceci a été attesté par 10 personnes différentes, sur les attestations sont bien précisé le fait que c'est elle qui ne souhaite pas entrer alors qu'on lui demande, qu'elle ne reste souvent que 3 mn sans discuter avec notre fille, qu'à certaines visites, elle m'agresse verbalement, fais des menaces sur nos témoins, et ne souhaite pas rencontrer sa 2ème petite fille...

Un rapport de notre pédopsychiatre a même été fait car pour lui l'enfant ne doit pas aller là bas toute seule pour son équilibre (car nous lui avons laissé le droit une fois d'aller au cirque avec elle, elle en a profité pour essayer de monter notre fille contre elle, et d'aller raconter que nous l'accusons d'avoir battu notre fille à cette sortie) elle ne sait plus quoi inventer de toute façon....

Que vais-je faire si elle gagne???? Comment expliquer à ma fille de 4 ans qu'elle est obligée d'y aller???? Elle vit déjà très mal le fait qu'elle vienne